

Sécurité  
au travail  
Formation courte



### OBJECTIFS

- Être capable dans un environnement professionnel, de porter assistance à un malade ou un blessé.
- Savoir alerter les secours publics.
- Permettre à l'entreprise de se conformer aux obligations du Code du Travail.

### PUBLIC, PRÉ-REQUIS ET INSCRIPTION

- Salarié
- Accueil tout public
- Être certifié acteur SST (la périodicité de cette formation est fixée à 24 mois)
- De 4 à 10 stagiaires
- Inscription : signature d'une convention

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance de temps de présentation, d'échanges, et de retours d'expérience
- Cas concrets de mise en situation à réaliser par les stagiaires
- Exercices adaptés à l'activité des stagiaires et aux risques de la vie quotidienne
- Séance en salle équipée (vidéo projection, tableau connecté)
- Matériel de secourisme complet

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Mode d'évaluation : Évaluation en situation d'accident + évaluation formative sur la prévention, l'épreuve est individuelle, sous forme de cas pratique tiré au sort. Il s'ensuit l'obtention ou non du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.
- Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction des stagiaires
- Attestation de formation

### INTERVENANT

Formateur SST certifié  
INRS

### DURÉE, DATE(S) ET LIEU

- 2 journées (14h)
- 8h30-12h / 13h30-17h
- Date(s) : calendrier disponible sur notre site internet ou contactez-nous au CFPPA Rodez La Roque

### ACCESSIBILITÉ

Dispositif de formation accessible à un public en situation de handicap (contacter votre centre de formation)

# PROGRAMME

Accueil, présentation de la formation, tour de table, attentes des stagiaires

## Jour 1

### Situer le Sauveteur Secouriste du Travail dans son entreprise

- Connaître les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement
- Connaître son rôle de Sauveteur Secouriste du Travail.
- Connaître le cadre juridique de son intervention

### Protéger la victime

- Reconnaître les dangers persistants éventuels sans s'exposer soi-même.
- Supprimer, ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

### Examiner la ou les victimes

- Donner un message d'alerte.
- Décider du moment le plus opportun pour transmettre le message, et de la personne la plus apte à déclencher l'alerte.

## Jour 2

### Secourir

- Effectuer l'action appropriée à l'état de la victime.
- La victime saigne abondamment.
- La victime s'étouffe.
- La victime se plaint de malaise.
- La victime se plaint de brûlures.
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
- La victime ne répond pas mais elle respire.
- La victime ne répond pas et elle ne respire pas

### CONTACTS

• CFPPA LA ROQUE  
• Route de la Roque  
• 12033 Rodez CEDEX 9  
• 05 65 77 75 03  
• [cfppa.rodez@educagri.fr](mailto:cfppa.rodez@educagri.fr)

